

Circulaires/Arrêtés covid

ARCHIVE

PUBLIÉ LE
31 DÉCEMBRE 2021

L'article que vous consultez est archivé, il aborde un sujet qui n'est plus d'actualité.

Le Préfet souhaite porter à votre connaissance cette circulaire présentant les mesures annoncées par le gouvernement ainsi que celles décidées pour le département de la Seine-Maritime. Elle est accompagnée de 5 arrêtés préfectoraux (du 30 décembre 2021) instaurant des mesures générales de lutte contre l'épidémie de Covid-19 dans le département. Ainsi que la circulaire du 13 décembre 2021